

Run & Bike

"Vignes et châteaux"
Condom-Cassaigne-Condom

Condom

Dimanche 26 Juin 2022



<http://uccondom.voila.net/>

Circuit unique de 19.1 km
Départ à 9h30

Stand de vente:
Route d'Eauze, sortie Condom
Douche, WC et lavage matériel à
proximité

Course organisée dans le cadre de la
journée des Portes Ouvertes

Balade libre
autour du Château
&
Visite du Château

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS

Les Producteurs de la Cave - 59, avenue des Mousquetaires - 32100 Condom
05 62 28 44 33 ou magasin.condom@valdegascogne.com



Règlement de la course

Art. 1 : Organisation

A l'occasion de leur journée Portes Ouverts, Les Producteurs de la Cave de Condom (Coopérative Val de Gascogne) et l'Union Cycliste Condomoise organisent une course en formule Run & Bike(Course à pied / VTT) le Dimanche 26 Juin 2022.

Art. 2 : La Course

La course unique de 19.1 km se déroulera en équipe de 2 sur un parcours en boucle dont le départ et l'arrivée auront lieu devant le site du magasin de la cave. Le retrait des dossards se fera à partir de 8h00. Le port du casque est obligatoire.

Art. 3 : Inscription

Les inscriptions se feront par courrier ou le jour de la course jusqu'à 9h30.

Les participants devront être :

- Titulaires d'une licence délivrée par la FFA, FFC, FSGT, ou UFOLEP (compétition R5)
- Pour les autres participants, titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied et du VTT datant de moins de un an. Ce document sera conservé par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la présentation du certificat médical.

Art. 4 : Sécurité

Le parcours reste ouvert à la circulation régulée par les signaleurs. Chaque participant devra respecter le balisage, les instructions des baliseurs ainsi que le code de la route sous peine de disqualification. Une assistance médicale est assurée par la protection civile.

Art. 5 : Assurance

Assurance individuelle accident: les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Les autres participants doivent s'assurer personnellement.

RC: Les organisateurs sont couverts par une assurance souscrite auprès de GENERALI Assurances.

Art. 6 : Droit d'image

Chaque participant autorise l'organisateur et ses ayants droits à utiliser, reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée des épreuves par tout support et moyens connus ou inconnus à ce jour dans le monde entier et pour la durée maximum prévue par la loi.

Art. 7 : Récompenses

Les récompenses seront remises à 12h après l'arrivée de tous les concurrents.

INSCRIPTION PAR COURRIER

✓ Joindre photocopie de la licence ou du certificat médical

✓ Règlement par chèque à l'ordre de "VAL de GASCOGNE"

à renvoyer à l'adresse suivante

Val de Gascogne
Les Producteurs de la Cave
59, avenue des Mousquetaires
32100 CONDOM

Run & Bike du 26 Juin 2022

BULLETINS D'ENGAGEMENT

1er Participant

Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
Ville : CP :	
Date de naissance :	Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
Téléphone :	Email :
Club :	N° licence :
Catégorie :	
Non licencié(e) :	<input type="checkbox"/> (joindre un certificat médical de moins d'un an)
Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et en accepte ses modalités	
Fait à :	le :
Signature :	

2eme Participant

Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
Ville : CP :	
Date de naissance :	Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
Téléphone :	Email :
Club :	N° licence :
Catégorie :	
Non licencié(e) :	<input type="checkbox"/> (joindre un certificat médical de moins d'un an)
Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et en accepte ses modalités	
Fait à :	le :
Signature :	